

# Professionnels de santé : une expérimentation des équipes de soins lancée en 2023



© 2022 Les Echos Publishing

Promu par l'Union nationale des professionnels de santé (UNPS), mais aussi par l'Association des maires ruraux de France (AMRF), le dispositif des Escap est un nouveau modèle collaboratif libéral souple axé sur les besoins des patients, qui utilise une application permettant de savoir si une demande de coordination est justifiée grâce à une grille d'inclusion basée sur plusieurs critères. Toutefois, il ne recueillait pas, jusqu'à présent, les faveurs de l'Assurance maladie, plus axée sur d'autres formes d'exercice coordonné comme les équipes de soins primaires, les maisons de santé ou les communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS).

## Patients de plus de 75 ans et patients diabétiques

Toutefois, l'Assurance maladie vient d'accepter de lancer une expérimentation en la matière en 2023. À ce titre, un groupe de travail va se mettre en place pour préciser « le cadrage, les aspects opérationnels, les modalités d'évaluation et le système d'information associé ». Puis, un avenant conventionnel viendra préciser les conditions de l'expérimentation, notamment le mode et les conditions de

rémunération. Cette expérimentation devrait cibler les patients de plus de 75 ans, et ceux qui sont diabétiques ou qui ont subi un AVC et qui ont été hospitalisés.

© 2022 Les Echos Publishing